

MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 NOVEMBRE 2012

L'AN DEUX MIL DOUZE, le treize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 novembre 2012, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

Présents : MM. MASSARD, BAUDRIER, DEPIN-ROUAULT, MARTINS, VIDEGRAIN et Mme DUVEAU.

Absent excusé avant donné pouvoir : M. BROSOLO (à M. MASSARD).

Absents excusés : Mme DURAND et M. MAGNANT.

Secrétaire de séance : M. VIDEGRAIN a été désigné comme tel.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal.

➤ **TAXE d'AMENAGEMENT : VOTE du TAUX**

Le Maire expose que la fiscalité de l'urbanisme a évolué en 2011, avec la création d'une nouvelle taxe d'aménagement (TA) outil de financement des équipements publics de la commune.

La TA s'est substituée à la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale pour les espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE). Elle se substitue également à la participation en programme d'aménagement d'ensemble (PAE). Elle est enfin destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations financières : participation pour voirie et réseaux (PVR), participation pour raccordement à l'égout (PRE), participation pour non réalisation d'aires de stationnement (PNRAS).

Elle était applicable à compter du 1^{er} mars 2012, sous réserve que le conseil municipal ait décidé de son application avant le 30 novembre 2011. Par défaut, elle était de 1 %.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le taux de 2 % applicable au 1^{er} janvier 2013.

➤ **URBANISME**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur deux dossiers de demande de certificat d'urbanisme opérationnel qui avaient été accordés il y a quelques années par les Services de la Direction Départementale des Territoires pour des projets de construction. Depuis, les intéressés ont refait des demandes car ils ne pouvaient pas les proroger. Elles ont été refusées pour motif de risque de rupture de digue, ces terrains étant situés à moins de 80 mètres de la Loire, nouvelle disposition décidée sans information de la commune concernée, et venant renforcer un peu plus encore les contraintes du Plan de Prévention des Risques d'Inondations existant.

Monsieur le Maire a défendu ces dossiers auprès des services concernés, mais en vain.

Un des propriétaires de terrain a déposé un recours auprès du tribunal.

➤ **TRAVAUX de VOIRIE**

Le questionnaire pour les riverains de la rue des Yutiers et du lieu-dit « les Roberts » sera distribué la semaine 47. Monsieur le Maire présente les devis établis par le S.I.E.I.L. (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire), maître d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux. Deux devis ont été établis car le second comprend la suppression d'un transformateur. Ces devis sont consultables en mairie.

➤ **ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal a désigné l'entreprise SAFEGE comme maître d'œuvre pour les travaux de transfert des effluents vers la station d'épuration de LIGNIERES de TOURAINNE.

➤ **BILAN TRAVAUX DIVERS**

A la demande de parents d'élèves, une enseigne ECOLE a été posée sur la façade où se trouvent les panneaux d'affichage ainsi que des barrières métalliques afin de sécuriser l'entrée de l'école. Elles sont amovibles pour l'accès à la cuisine lors des locations de la salle.

Dans un souci de respect de l'hygiène, un lave-vaisselle professionnel a été installé dans la cuisine de la cantine. Il sera également mis à la disposition des personnes qui louent la salle.

➤ **RECENSEMENT de la POPULATION en 2013**

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. Un agent recenseur va être recruté.

➤ **ORGANISATION COLIS de NOEL**

La distribution des colis de Noël aura lieu le samedi 22 décembre prochain à partir de 14 h.

73 personnes sont concernées. Des devis vont être demandés à HYPER U de BOURGUEIL ainsi qu'à CARREFOUR MARKET de LANGEAIS. La préparation aura lieu à partir de 9 h.30 le samedi.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

▪ ***Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU***

Une réunion plénière est organisée avec les Elus et le Personnel des communes de la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU sur l'avenir le Communauté de Communes et la mutualisation des moyens à partir de 2015, le mercredi 19 décembre 2012 à 20 h.

▪ ***Commission Communication***

La commission communication se réunira le lundi 19 novembre 2012 pour l'élaboration du prochain bulletin municipal le « Canard de la Chapelle aux Naux » qui doit paraître mi-décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. 50.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,